

DECRET N° 2012-499 DU 10 DECEMBRE 2012

portant nomination de Délégués Militaires par
Département.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°90-16 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n°2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2010-593 du 31 décembre 2010 modifiant et complétant le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le décret n° 2012-189 du 29 juin 2012 portant nomination de Délégués Militaires de Départements ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 juin 2012.

DECRETE :

Article 1^{er}: Les Officiers Supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont nommés Délégués Militaires par Département ci-après :

GH

GH

Il s'agit de :

- ATLANTIQUE-LITTORAL : Capitaine de Vaisseau **Jean AWHANGBO**
- ATACORA-DONGA : Lieutenant-Colonel **SEIDOU B. SEIDOU**
- ZOU-COLLINES : Colonel **Etienne ALAKONON**
- MONO-COUFFO : Lieutenant-Colonel **Emmanuel KPOHIZOUN**
- OUEME-PLATEAU : Colonel **Zibrila BAMISSO**

Article 2: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n°2012-189 du 29 juin 2012 susvisé, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Jonas GBIAN

AMPLIATIONS :PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM/CCAGEPPPDDS 4 MECDN 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 25
MDN 4 -EMG 2- CEMAT 2 CEMFA 02-CEMFN 02- DGGN 02- SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 INTERESSES 5 JO 1.-